

UNIVERZITA MATEJA BELA V BANSKEJ BYSTRICI
EKONOMICKÁ FAKULTA

LE PROBLEME DU BRAIN DRAIN EN EUROPE

Scolarité : Faculté d'économie de Banska Bystrica

Matière : Politique économique approfondie

Lieu de travail : Département d'économie

Directeur de thèse : doc. PhDr. Marian Šuplata, PhD.

Banska Bystrica, 2015

Daubé Paul



Université Matej Bel á Banská Bystrica

Faculté d'économie

TRAVAIL FINAL

Nom et prénom de l'étudiant : Paul DAUBÉ

Programme d'étude : Economie et management (Licence d'économie)

Type de travail final : Thèse de licence

Langue du travail final : Français

Titre : Le problème du brain drain en Europe.

Résumé : Explication, description, et solutions liés au phénomène du brain drain, qui est en plein développement en Europe. Analyse entre l'Europe et le reste du monde, à l'intérieur de l'Europe, puis à l'aide d'une étude de cas d'un pays : La France.

Responsable de thèse: doc. PhDr. Marián Šuplata, PhD.

Département : Economie

Responsable du département : doc. Ing. Martin Hronec, PhD.

Ing . Ľuboš Elexa, PhD

vedúci katedry

Résumé Français

Ce mémoire a pour but d'analyser le phénomène de la fuite des cerveaux, autrement dit du brain drain en Europe. Pour cela, après avoir fait des recherches avec l'aide de livres scientifiques, revues économiques mais aussi sites internet, nous avons pu analyser et décrypter les comportements des individus souhaitant migrer vers un autre pays. Les raisons de ces départs peuvent être multiples, comme par exemple la différence de niveau de vie, de salaires ou tout simplement pour raisons personnelles. Nous avons alors pu dresser un profil type des personnes s'expatriant à l'étranger. Certains témoignages cités dans ce mémoire nous ont aussi aidé à savoir concrètement ce que recherchaient ces personnes. Tout cela est un réel problème pour toute l'économie planétaire, car la fuite des cerveaux ne fait qu'augmenter certaines inégalités et différences entre les pays. Même les pays les plus développés comme la France sont gravement touchés par le brain drain, comme le montre notre étude. C'est pourquoi nous avons étudié cette problématique, en diagnostiquant ses problèmes, mais aussi les solutions envisageables et prévues afin de limiter les effets négatifs de ce phénomène.

Résumé en Slovaque

Medzi rokmi 1990 a 2013 počet migrantov na Zemi stúpol o 54 %. V Európskej únii sa počet migrujúcich absolventov vysokých škôl medzi rokmi 1990 a 2000 zdvojnásobil z 2 na 4 milióny. Môžeme si teda položiť otázku, aký je dopad tohto fenoménu na svetovú i národnú ekonomiku jednotlivých štátov, no zároveň, aké sú plánované opatrenia proti odlivu mozgov v Európe. Náležitost' tejto problematiky sa napokon potvrdila počas prípravných prác na uskutočnenie tejto štúdie: o téme sa posledné roky veľa diskutuje najmä vo firmách, ale aj medzi politikmi z celého sveta. Bakalárska práca zameraná na odliv mozgov pomôže pochopiť mechanizmy tohto javu skúmajúc jeho vývin aj vďaka číselným údajom. Pri získavaní potrebných informácií nám poslúžia rôzne vedecké diela, ako aj publikácie OECD či internetové stránky. Cieľom tejto práce s názvom „Problém odlivu mozgov v Európe“ je dokázať, že je možné vyriešiť tento problém, pokiaľ je správne analyzovaný, ako aj skutočnosť, že krajiny postupne prijímajú opatrenia na jeho zamedzenie. Ide o neustále rastúci fenomén, ktorý spôsobuje početné problémy na celom svete. Krajiny sa snažia obmedziť túto výmenu, no zdá sa, že zbytočne. Avšak odliv mozgov môže byť prínosný pre svetovú ekonomiku, pokiaľ je správne nastavený a regulovaný. Prvá časť práce sa bude venovať histórii javu v Európe od jeho začiatku. V druhej časti budeme skúmať migráciu medzi Európou a zvyškom sveta pomocou analýz. Vyhľadáme typy a profily emigrantov, ako aj dôvody, pre ktoré opúšťajú svoju domovinu. Priblížime taktiež plánované opatrenia na obmedzenie odlivu mozgov medzi Európou a zvyškom sveta. Tretia časť opíše migráciu v rámci Európy. Napokon sa zamierame na Francúzsko a , okrem iného, aj svedectvá francúzskych občanov, ktorí násilne či dobrovoľne emigrovali do zahraničia.

Table des matières

UNIVERSITA MATEJA BELA Y BANSKEY BYSTRICI	1
Université Matej Bel á Banskà Bystrica Faculté d'économie	2
Résumé Français	3
Résumé en Slovaque	4
Table des matières.....	5
Liste des tableaux, graphiques et cartes	6
Introduction.....	7
1. Partie historique.....	8
1.1 Première approche.....	8
1.2 Histoire du phénomène.....	10
2. Migrations entre l'Europe et le reste du monde	12
2.1 Etude des flux migratoires.....	12
2.2 Évolution des migrants.....	13
2.3 Etude du type de personnes qui s'expatrient.....	14
2.4 Raisons de ces départs.....	16
2.5 Problèmes liés à ces migrations	19
2.6 Démarches pour partir à l'étranger.....	20
2.7 Mesures mises en place pour limiter ce phénomène	20
3. Migrations à l'intérieur de l'Europe	22
3.1 L'espace Schengen.....	22
3.2 Etude du type de personnes qui s'expatrient.....	23
3.3 Analyse des expatriations dans plusieurs pays Européens.....	27
3.4 Raisons de ces migrations	29
3.5 Mesures mises en place pour limiter ce phénomène	29
4. Le cas de la France	30
4.1 Données générales.....	30

4.2	Étude de la population française expatriée.....	31
4.3	Témoignage.....	35
	Conclusion	38
	Bibliographie.....	39
	Annexes.....	43

Liste des tableaux, graphiques et cartes

Tableaux :

Tableau 1 : nombre de migrants diplômés de l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE en 1990 et en 2000	14
Tableau 2 : Nombre de résidents étrangers ayant un master aux Etats Unis en 2003. 17	
Tableau 3 : Nombre de professeurs Français dans 4 des meilleures universités Américaines par discipline en 2010	18
Tableau 4 : Répartition par catégorie socioprofessionnelle des Français actifs résidants à l'étranger en 2010 (ministère des affaires étrangères).....	24
Tableaux 5 et 6 : Pourcentage de personnes ayant changé de pays, et destinations principales des migrants en fonction de leur pays d'origine.....	27

Graphiques :

Graphique 1 : Niveau d'études de la population expatriée et non expatriée en 2006.. 15	
Graphique 2 : Pourcentage d'étrangers hautement qualifiés dans l'emploi des pays de l'Union Européenne en 1998	26
Graphique 3 : Répartition des expatriés Français en fonction de leur diplôme	31
Graphique 4 : Question posée aux Etudiants Français, Ou se trouve votre Avenir ? ..	32
Graphique 5 : Durée du séjour à l'étranger des Français expatriés	34

Carte :

Carte 1 : Evolution de l'espace Schengen entre 1985 et 2011.....	22
--	----

Introduction

Entre 1990 et 2013, le nombre de migrants sur la planète a augmenté de 54%. Dans l'Union Européenne, le nombre de migrants diplômés de l'enseignement supérieur a doublé entre 1990 et 2000, passant de 2 à 4 millions d'individus. Nous pouvons alors nous demander quel est l'impact de ce phénomène sur l'économie mondiale, mais aussi sur les économies nationales, mais aussi quelles sont alors les solutions envisagées pour limiter la fuite des cerveaux en Europe.

La pertinence de cette problématique s'est d'ailleurs confirmée au cours des travaux préparatoires menés à fin de réaliser cette étude : le sujet fait beaucoup débat depuis plusieurs années auprès des entreprises, mais aussi des politiques dans le monde entier. Le fait de consacrer un mémoire sur la fuite des cerveaux permet alors de comprendre les mécanismes de ce phénomène en analysant son évolution à l'aide entre autres de données numériques. Certains ouvrages scientifiques, publications de l'OCDE ou sites internet nous aurons permis d'avoir toutes ces informations.

Intitulé "Le problème du brain drain en Europe", ce mémoire tend ainsi à démontrer que ce problème peut se résoudre s'il est correctement analysé et que des restrictions sont mises en place par toutes les populations. Le brain drain est un phénomène en pleine expansion qui pose de nombreux problèmes dans le monde entier. Les pays essaient alors de limiter ces échanges, en vain. Mais si il est bien structuré, il peut alors devenir un point positif pour l'économie mondiale.

La première partie sera consacrée à la partie historique, où l'on fera une approche de la fuite des cerveaux en Europe, et nous expliquons l'histoire de ce phénomène depuis sa création. Dans la deuxième partie, nous étudierons l'étude de migrations entre l'Europe et le reste du monde à l'aide d'analyses. Nous rechercherons le profil type des personnes s'expatriant, mais aussi les raisons pour lesquelles elles désirent partir de leur pays d'origine. Nous détaillerons aussi les problèmes, et les solutions envisagés pour limiter la fuite des cerveaux entre l'Europe et le reste du monde. La troisième partie sera identique, mais nous nous intéresserons aux migrations à l'intérieur de l'Europe. Enfin la dernière partie sera consacrée à l'étude d'un pays bien précis, la France, avec entre autres plusieurs témoignages de personnes Françaises qui ont été, ou qui sont expatriées à l'étranger.

« Le cerveau est la tripe de la tête. Penser est un couteau ! ».

1. Partie historique

1.1 Première approche

La fuite des cerveaux, que l'on appelle aussi brain drain est un phénomène en expansion. Cela désigne la mutation des étudiants et jeunes actifs d'un pays, vers un autre souvent plus développé, en raison du cadre de vie, du salaire, ou des conditions de travail. La majorité de ces flux sont alors le plus souvent organisés entre les pays du Sud (Afrique, Amérique du Sud), et les pays du Nord (Amérique, Europe). Mais à l'intérieur de certains continents comme l'Europe, le brain drain est aussi très important. Chaque pays est prêt à investir et à innover afin d'attirer un maximum de jeunes diplômés. On peut par exemple citer le permis à points au Canada, mais aussi la carte « compétences et talents » en France... Cette dernière assure, après plusieurs démarches que la personne peut travailler dans son domaine en France, en lien avec son projet professionnel.

Lorsque l'on parle de fuite des cerveaux, on pense tout de suite aux effets négatifs. Mais si les échanges sont bien gérés, les migrations peuvent parfois apporter beaucoup aux pays émetteurs et receveurs.

Le terme de brain drain fut employé pour la première fois au début des années 1960 par la British Royal Society pour décrire les scientifiques partant vivre et travailler aux Etats Unis et au Canada. A l'origine, ce terme désignait l'émigration d'ingénieurs et scientifiques britanniques vers les Etats-Unis. Le terme général a souvent une connotation péjorative. L'équivalent anglais "brain drain" est aussi utilisé en français.

Après avoir été en déclin à la fin des années 70, le phénomène de la fuite des cerveaux a connu un boom récemment. On peut aussi appeler ce phénomène l'exode des compétences, ou encore brain drain. Il a retrouvé un engouement renouvelé, qui

peut s'expliquer via plusieurs phénomènes, comme celui du retour des cerveaux. Un grand nombre de chercheurs, économistes asiatiques qui étaient partis vers l'Europe ou les Etats Unis tendent à revenir vers leur pays. Cela est dû à la croissance récente de nombreux pays Asiatiques, comme la Chine. Les emplois qualifiés y sont de plus en plus nombreux et la qualité de vie s'améliore nettement. L'éclatement de l'ex-union Soviétique a aussi engendré de nombreux déplacements à l'intérieur de l'Europe. Enfin la conjoncture économique actuelle en Europe, et dans le monde incite de nombreux jeunes diplômés à partir de leur pays d'origine, afin d'y trouver un emploi plus sereinement, ou encore d'y trouver une meilleure qualité de vie.

Le terme « cerveau » que l'on retrouve dans l'expression « fuite des cerveaux » est un terme générique, qui renvoie directement à certains corps de métiers, comme les professions médicales, ou les ingénieurs. Rappelons que le concept de brain drain signifie la migration de personnes diplômées de leur pays d'origine vers un autre pays, pour diverses raisons. C'est alors le brain drain externe, que nous expliquerons et détaillerons tout au long de ce mémoire. Mais l'expression signifie aussi la migration de personnes à l'intérieur d'un même pays, on parle alors de brain drain interne. Ce dernier peut être aussi très fréquent. Prenons l'exemple des professions médicales en France. Certaines régions sont, depuis une dizaine d'années totalement délaissées par les médecins généralistes. Nous pouvons citer par exemple la région Auvergne, très rurale et peu attrayante au premier abord. Les médecins préfèrent s'installer dans des zones plus urbaines, où l'on trouve plus de jeunes. C'est un réel problème pour les populations locales, qui ne peuvent parfois plus se soigner correctement. Les collectivités locales mettent alors tout en œuvre pour essayer d'attirer quelques médecins dans leurs régions, afin d'éviter une pénurie totale. Ils offrent par exemple aux jeunes médecins qui s'installeraient dans un petit village rural un hébergement, et parfois un local pour travailler. Cet exemple, se retrouve dans un grand nombre de catégories socio-professionnelles. Certaines régions comme l'Auvergne voient alors diminuer leur nombre de travailleurs diplômés, qui préfèrent s'installer dans des régions plus dynamiques, comme l'Ile de France. Les retraités eux, sont donc de plus en plus nombreux dans les régions rurales, ce qui ne favorise pas l'économie locale, car ils ne font pas partie de la population active et bénéficient en moyenne de moins de ressources.

Au début des années 60, le brain drain était un phénomène à combattre très rapidement, car il était considéré comme un phénomène très dangereux pour les économies nationales. Mais aujourd'hui, certaines personnes ont une vision différente du monde. Aujourd'hui, la mobilité des individus s'inscrit dans un programme d'échange mondial, on parle alors de communauté scientifique mondiale. Une preuve de ce changement, la modification dans la littérature de l'expression « fuite des cerveaux », qui devient désormais « mobilité des cerveaux ». La création de l'Union Européenne en 1992 via le traité de Maastricht par exemple, ne pouvait qu'augmenter les flux entre les pays membres, et donc accentuer le phénomène de brain drain. Malgré les débats actuels, il paraît impensable de limiter fortement la fuite des cerveaux, car elle permet le développement et la spécialisation de nombreuses régions et de nombreux pays.

La citation que l'on trouve au début du mémoire fut écrite par Miguel Angel Asturias. Cet ancien lauréat guatémaltèque du prix Nobel avait parfaitement raison. La pensée, le savoir sont alors des éléments indispensables à la réussite. Or, le continent Européen est en passe de laisser partir certains, et les meilleurs de ses « couteaux ».

1.2 Histoire du phénomène

Le fait que les scientifiques et intellectuels migrent entre les pays n'est pas du tout récent. Durant l'Antiquité, la Grèce a par exemple fourni de la main d'œuvre qualifiée à plusieurs pays, comme l'Égypte ou l'Italie, avec sa capitale Rome très influente à l'époque. En échange de cela, l'Égypte recevait des avantages lors des échanges entre ces pays. En Europe, les premières traces du brain drain ont été observées au huitième siècle, avec Charlemagne, puis avec Henri II. Ce dernier avait envoyé une lettre aux maîtres et savants anglais en les invitant à choisir leur lieu de domicile et de travail, afin d'avoir un maximum de privilèges, et d'obtenir une meilleure qualité de vie. Par la suite, les flux ont augmenté fortement, à tel point que la ville de Bologne en Italie menaçait à mort certains expatriés s'ils venaient à s'installer dans cette ville. Le phénomène créait alors beaucoup de tensions. La découverte de l'Amérique en 1492

par Christophe Colomb a changé beaucoup de choses. En effet, jusqu'au vingtième siècle, et plus précisément jusqu'à la deuxième guerre mondiale, les personnes qualifiées migraient en particulier des Etats Unis vers l'Europe. Aujourd'hui, c'est surtout l'inverse qui se produit.

Les philosophes et écrivains comme Platon, Victor Hugo voyageaient aussi de pays en pays, afin de trouver leur inspiration. C'est aussi le cas pour le grec Archimède deux siècles avant la naissance de Jésus Christ, qui fut parti à Alexandrie, et autour du bassin méditerranéen. Il apporta beaucoup aux mathématiques, et à la communauté scientifique. Cependant, ce phénomène était réservé à un nombre très restreint de personnes.

La fuite des cerveaux s'est alors beaucoup développée à la fin de la seconde guerre mondiale. Des centaines de personnes quittent le continent Européen, qui est totalement dévastée et ruinée, pour aller s'installer aux Etats Unis afin d'essayer de percer dans leur métier.

Le brain drain externe peut être divisé en 2 parties, bien distinctes. Tout d'abord il y a les personnes qui migrent d'un pays développé vers un autre. Lorsqu'ils partent, ils sont déjà formés par leur pays natal, et n'ont qu'à trouver du travail dans le pays où ils désirent s'installer. Ils décident alors de partir afin d'y trouver une meilleure qualité de vie, un meilleur salaire et un emploi plus enrichissant. La deuxième catégorie est totalement différente. Ce sont alors les migrants de pays en développement qui souhaitent étudier qui partent dans les pays développés. Ce phénomène est expliqué par le manque d'infrastructures scolaire de hauts niveaux dans ces pays. Une fois leurs études terminées, ces étudiants peuvent alors rester dans leur pays d'accueil, en raison du niveau de vie par exemple. Depuis 1975, on estime à un million le nombre d'étudiants venant de pays en développements qui sont restés dans leur pays d'accueil, en Europe ou aux États-Unis. Aujourd'hui, plusieurs caricatures paraissent dans les medias, pour montrer l'influence de la fuite des cerveaux, comme ici entre la France et les États-Unis (voir les annexes 1 et 2).

Autre exemple, au moment de la chute de l'URSS, ou les scientifiques de l'Europe de l'est sont souvent obligés de migrer vers d'autres pays. Certes, ces personnes sont très bien qualifiées, mais les États manquent souvent de moyens, et ne peuvent pas maintenir tous les départements de recherche qui existaient auparavant. Malgré cela, une grande partie de ces scientifiques sont restés dans leur pays, et se sont reconvertis dans des métiers, qui n'ont parfois rien à voir avec ce qu'ils faisaient auparavant. Une enquête a été menée en Pologne entre 1981 et 1991. Cette dernière a montré qu'en 10 ans, plus de 6500 chercheurs ont quitté les institutions de recherche et d'enseignement supérieur. Seulement un tiers d'entre eux ont migrés vers d'autres pays pour continuer d'exercer leur même métier. Les deux tiers restants se sont reconvertis dans des sociétés privées en Pologne, afin de garder le même cadre de vie, et éviter de migrer vers d'autres pays.

2. Migrations entre l'Europe et le reste du monde

2.1 Etude des flux migratoires

En 2013, le nombre de migrants vivants à l'étranger était estimé à 232 millions dans le monde, et ce chiffre ne cesse d'augmenter. Selon l'Organisation Internationale du Travail, cela reste une bonne chose malgré les problèmes rencontrés. 48% des personnes qui migrent sont aujourd'hui des femmes. Selon les Nations Unies, 28% ont entre 20 et 34 ans, et 15% ont moins de 20 ans. Les migrations s'effectuent en majorité entre les pays en développement et les pays développés, surtout en raison de la différence du niveau de vie. Pourtant, selon un rapport en lien avec la Banque mondiale, d'ici 2025, le phénomène pourrait se traduire par un gain de 262 milliards d'euros pour l'économie mondiale, soit 0.6% du revenu mondial. Cela s'explique par le fait que les migrants payent plus d'impôts et de charges sociales qu'ils ne reçoivent d'aides. Il faut toutefois relativiser les biens faits de ce phénomène. Prenons l'exemple d'une communauté Africaine, dans un pays en conflit, où la demande de travail y est très faible. Les individus essaient alors le plus souvent de se rendre par tous les moyens possibles en Europe, continent développé, où la qualité de vie y est

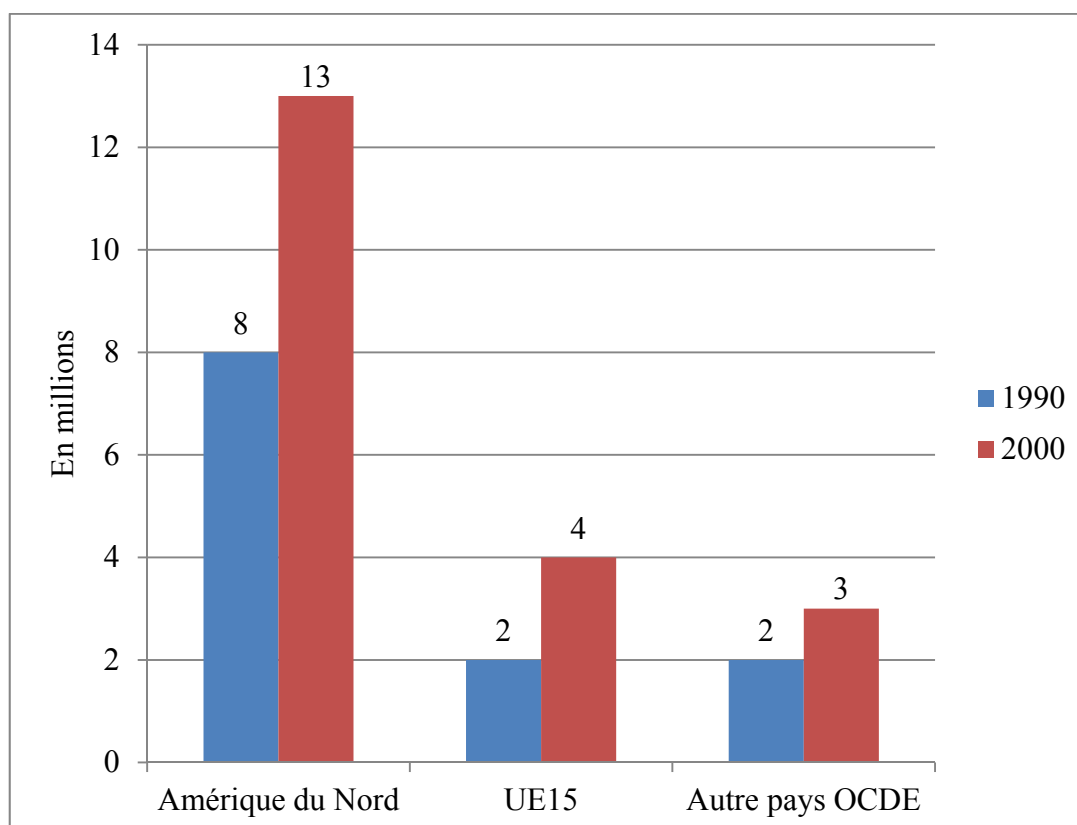
bien meilleure. Seulement leur rêve ne se transforme pas tout le temps en réalité. Plus de 23 000 personnes Africaines seraient mortes ou disparues entre 2000 et 2013 en tentant de gagner l'Europe. Et s'ils parviennent à arriver sur le continent, ils sont souvent renvoyés dans leur pays d'origine par l'Union Européenne qui limite l'immigration. Ils peuvent aussi se retrouver dans une précarité très précaire, due à l'exclusion, à la défiance mais aussi au manque de diplôme.

A côté de cela, on trouve aussi des migrations de personnes très diplômées entre l'Europe et le reste du monde. Nous allons essayer de comprendre pourquoi ils décident de partir, quelles sont leurs motivations, et quelles en sont les répercussions économiques. Nous verrons aussi que les gouvernements et l'Union Européenne essaient de limiter ce phénomène, qui cause souvent des problèmes pour les migrants eux-mêmes, mais aussi pour toutes les économies nationales.

2.2 Évolution des migrants

En 2013, on comptait 232 millions de migrants sur la planète, soit l'équivalent du 5ème pays le plus peuplé au monde. En 1990, ce chiffre s'élevait à 150 millions, soit une augmentation de près de 54% du nombre de migrants dans le monde en 23 ans. Selon l'OCDE dans un rapport de 2009, les flux migratoires dans le monde vont augmenter ou rester constants dans les 20 prochaines années dans le monde. Elle indique aussi que la concurrence liée à la main d'œuvre va augmenter. Ces chiffres nous montrent bien que le phénomène du brain-drain est en pleine expansion, et risque de se développer davantage entre les pays en développement et l'Europe, ou les pays développés.

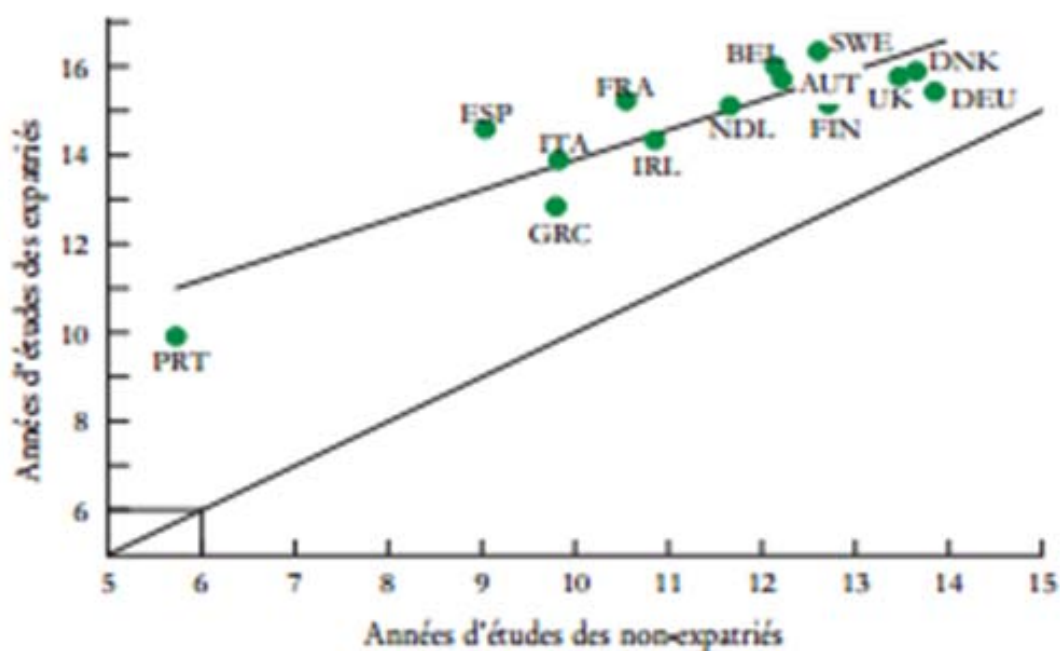
Tableau 1 : nombre de migrants diplômés de l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE en 1990 et en 2000



Sur le graphique ci-contre, l'augmentation des migrants diplômés se voit très clairement entre 1990 et 2000. L'Union Européenne compte par exemple deux fois plus de migrants diplômés de l'enseignement supérieur en 2000 qu'en 1990, soit 4 millions contre 2 dix ans plus tôt. Au total, si on additionne le total des migrants diplômés dans la totalité des pays de l'OCDE, nous obtenons le chiffre de 12 millions de migrants diplômés en 1990, contre 20 millions en 2000. Nous verrons alors un peu plus tard vers quels pays les migrants diplômés Européens préfèrent s'installer.

2.3 Etude du type de personnes qui s'expatrient

Graphique 1 : Niveau d'études de la population expatriée et non expatriée en 2006.



Source : Recensements des Etats Unis (IPUMS) et Cohen et Soto (2007).

Sur ce graphique, nous pouvons comparer le niveau d'études de la population expatriée, et celui des non expatriés. Les résultats sont flagrants, les expatriés ont en moyenne un niveau d'études plus élevé que les non expatriés. Prenons l'exemple de la France, où l'on étudie en moyenne 10.5 ans dans le pays, alors que l'on étudie près de 15 ans si l'on s'expatrie. Au Portugal, on passe même du simple au double, puisqu'un non expatrié étudie en moyenne moins de 6 ans, alors qu'un expatrié passera 10 ans à étudier. La différence est moindre dans les pays Nord Européens, comme le Danemark, ou la Suède, car le niveau de vie est élevé, et que les études sont parfois différentes. Les étudiants sont par exemple payés pour venir en cours en Danemark, ce qui les incite surement à rester dans leur pays natal. En effet, ils perçoivent 360€ par mois si ils vivent avec leurs parents, et jusqu'à 720€ si ils vivent seuls. Cette aide devra être remboursée une fois leurs études terminées. Mais ce dispositif peut être indispensable à certains étudiants, et les pousse à continuer à faire des études dans leur pays, et éviter par la suite une fuite des cerveaux importante. LA différence entre

le niveau d'étude de la population expatriée et celle qui ne l'est pas peut aussi s'expliquer par les programmes internationaux mis en places par les universités et écoles post-baccalauréat. Le programme Erasmus par exemple s'est fortement développé à la fin du vingtième siècle. Cela a permis à de nombreux futurs diplômés de vivre 6 mois dans un autre pays afin d'étudier. Certains d'entre eux sont alors restés vivre dans ce pays afin d'y finir leurs études et travailler. Cela peut s'expliquer par la qualité de vie de ce pays, l'ambiance et la qualité de vie qui y règne, mais aussi par la rencontre de quelqu'un. Le fait d'avoir eu des contacts avec des entreprises locales et parfois internationales sur place peut aussi être un facteur majeur pour rester dans le pays d'adoption.

2.4 Raisons de ces départs

On peut trouver 2 formes de brain drain en Europe. Les migrants qui souhaitent s'installer en Europe, et ceux qui décident de partir pour s'installer aux Etats Unis, en Chine ou en Australie par exemple. Prenons l'exemple de ceux qui souhaitent s'installer en Europe. Ces personnes peuvent être issues de pays en développement, car ils n'ont pas la possibilité d'étudier, ou de travailler dans leurs pays d'origine, faute d'infrastructures et de moyens. Ils choisissent alors d'aller dans des pays plus développés, afin d'avoir une meilleure qualité de vie, et de pouvoir exercer leur travail dans de meilleures conditions. Pour l'Europe, cela peut être une forme de brain drain positive, car elle attire de nombreux chercheurs, et personnes diplômées. En revanche, pour les pays en développement, c'est bien plus délicat, car ils perdent une grande partie de leurs chercheurs, ce qui peut nuire très fortement à l'économie du pays. Toutefois, ce brain drain négatif peut devenir positif à long terme. Prenons l'exemple d'un joueur de football Africain, qui part jouer dans les meilleurs championnats en Europe. C'est alors une grosse perte pour le club local dans lequel il jouait, mais aussi pour l'image du football dans le pays, les stars amenant des spectateurs. Mais étant en Europe avec les meilleurs footballeurs mondiaux, il va pouvoir se perfectionner, et s'améliorer. Lorsqu'il jouera dans son équipe nationale Africaine, il sera sûrement meilleur que ses coéquipiers, et redorera l'image du football dans son pays. C'est

alors un brain drain qui devient positif, et qui peut apporter beaucoup au pays à long terme. Cet exemple illustré peut se retrouver dans de nombreux corps de métiers, et en particulier pour les scientifiques, ou personnes diplômées.

L'autre forme de brain drain, consiste pour les diplômés issus du continent Européen à partir en dehors des frontières Européennes, pour s'installer généralement dans des pays développés, ou ils pourront se spécialiser, ou avoir une meilleure qualité de vie. Ce phénomène, en plein développement est un réel problème pour les pays Européens, car les meilleurs chercheurs, et scientifiques ont tendance à partir aux Etats Unis, car le salaire y est souvent plus élevé, et la qualité de vie parfois meilleure.

En France, 40% des économistes se classant parmi les 1000 premiers chercheurs mondiaux sont aujourd'hui expatriés aux Etats Unis. On estime par exemple à 40 000 le nombre de Français installés en Californie, dans la Silicon Valley selon un rapport publié par le Sénat. De manière générale, selon une étude de deux polytechniciens datant de 2007, 3% des chercheurs Français sont actuellement expatriés à l'étranger.

Mais 80% reviendront en France dans les années à venir, a cause de plusieurs facteurs, comme l'éloignement familial par exemple, ou les difficultés d'intégration. Le phénomène est donc certes, présent, mais il n'est pas forcément durable, car la France, et l'Europe reste quand même un continent très attractif pour les chercheurs grâce au niveau de vie élevé, mais aussi grâce au développement très élevé en particulier dans les pays de l'Europe occidentale.

Tableau 2 : Nombre de résidents étrangers ayant un master aux Etats Unis en 2003.

Lieu de Naissance	Licenciés	Masters	Docteurs	Total
Royaume Uni	68 700	22 400	19 300	110 400
Allemagne	63 900	21 100	10 800	95 800
France	16 200	7 500	3 800	27 500
Italie	12 500	n.d.	3 300	15 800 + Masters
Total	161 300	51 000 + Italie	37 200	233 700 + masters Italie

Le tableau ci-contre nous montre le nombre de personnes vivant aux Etats Unis possédant un diplôme post baccalauréat, et naissants dans un des 4 pays de l'Europe mentionnés. Le Royaume Uni est le pays qui compte le plus d'expatriés diplômés aux Etats Unis, puisqu'ils sont près de 110 000 à y vivre. La France n'est que 3^{ème}, avec près de 28 000 expatriés vers les Etats Unis. Au total, sur ces 4 pays, ce sont tout de même près de 250 000 personnes diplômés qui sont parties de l'autre côté de l'Atlantique, ce qui n'est pas anodin. Ces chiffres montrent une fois de plus que les Etats Unis sont un territoire très prisé des diplômés Européens pour y travailler. Attention toutefois à ne pas trop rêver, car ce n'est pas parce que ces chiffres sont élevés que tout le monde y réussit. Le rêve Américain est le fait de tout quitter pour aller vivre et travailler aux Etats Unis. Certaines personnes peuvent ne pas trouver de travail rapidement, dépenser toutes leurs économies et être obligé de revenir ruiné en France quelques mois plus tard. Il faut donc faire attention, et bien préparer son séjour à l'étranger afin de ne pas avoir de problèmes une fois installés sur place.

Tableau 3 : Nombre de professeurs Français dans 4 des meilleures universités Américaines par discipline en 2010

	Mathématiques	Littérature	Biologie, médecine
Harvard	1	3	2
Berkeley	1	1	1
Colombia	3	6	2
New York	4	7	2
TOTAL :			33

Pour illustrer ces départs massifs, voici un tableau récapitulant le nombre de professeurs Français enseignant dans 4 des meilleures universités Américaines en 2010. Nous remarquons qu'ils sont très diversifiés car ils enseignent dans plusieurs disciplines. On compte même 17 professeurs de littérature, soit plus de 4 professeurs

Français par université en moyenne. Cela prouve que les Français diplômés sont de très bonne qualité, ces universités ayant des renommées mondiales.

Ces migrations sont accompagnées de très nombreux transferts d'argent. En 2010, cela représentait 1.2% du PIB mondial, contre 0.7% en 1995. Si les diplômés ont des salaires plus élevés que la normale en moyenne, ils sont amenés à transférer leur argent. Les migrants venant de pays en développement peuvent par exemple envoyer plus d'argent à leur famille qui est resté dans le pays d'origine. Cela permet d'augmenter la consommation de ces ménages, et donc leur qualité de vie. Kangasmieni en 2004 a montré que près de 50% des médecins d'origine indienne travaillant au Royaume Uni transfèrent de l'argent vers leur pays d'origine, à hauteur de 16% de leur revenu.

2.5 Problèmes liés à ces migrations

Le phénomène de brain drain pose plusieurs problèmes, que ce soit pour les pays d'origine des migrants, mais aussi pour ceux qui les accueillent. En effet, prenons l'exemple d'un médecin d'origine Africaine, dans un pays en développement, qui part vivre en France. Leur nombre est déjà faible, s'ils partent tous, le pays se retrouvera en pénurie de médecin, et ne pourra plus soigner sa population. C'est aussi un problème pour la France. S'il vient vivre et exercer dans ce pays, cela réduira le nombre d'emplois libres sur le marché pour les autochtones. Ces derniers seront alors sûrement plus attirés à partir vivre dans d'autres pays, ou la qualité de vie sera meilleure, et où il y aura plus de travail. Au final, le pays d'origine du migrant aura formé un médecin, mais celui-ci sera parti travailler à l'étranger, ce qui n'est pas rentable pour le pays. La France quant à elle aura certes accueilli un nouveau diplômé sur son territoire, mais aura fait partir un de ces concitoyens. Et qui sait si ces deux personnes avaient tous les deux des diplômes similaires, étant donné que l'accès aux études dans les pays Africains est bien plus difficile, et les infrastructures bien moins nombreuses qu'en France.

Un autre problème lié à ces migrations est celui des impôts, et des réinvestissements. Le migrant Africain qui travaille en France paie alors des impôts en

France, mais pas dans son pays d'origine. Ce sont alors des revenus conséquents en moins pour l'État, car se sont souvent des personnes riches, et donc imposables qui partent vivre à l'Etranger.

2.6 Démarches pour partir à l'étranger

Il est démontré que dans la majorité des cas, ce sont les recruteurs qui demandent, ou proposent aux employés de partir vivre et travailler dans un autre pays, tout en restant dans la même entreprise. Des lois sont bien sûr en vigueur, le travailleur étranger ne peut partir qu'après que l'entreprise ait passé des annonces pour l'emploi dans le pays d'accueil. Cependant, depuis une dizaine d'années, la majorité des pays ont engagé une politique visant à attirer des travailleurs étrangers. Deux méthodes sont alors possibles ; la première est d'accélérer les procédures d'obtention de visas, de permis de travail, mais seulement pour les emplois considérés comme sous tension. On pourrait prendre l'exemple des métiers liés aux personnes du troisième âge en France, à cause du vieillissement de la population ou encore des métiers liés à l'informatique, ou à la santé. Le gouvernement Allemand a par exemple permis à 20 000 personnes travaillant dans l'informatique de venir exercer en Allemagne, du fait du manque de personnes qualifiées dans son pays. En France, une loi permet d'avoir une carte « Compétences et Talents », qui correspond à une carte de séjour valable 3 ans, et renouvelable si le migrant a permis à la France de se développer, en travaillant par exemple. Il obtient alors le droit de créer son entreprise, ou de mener à bien un projet professionnel qu'il aura développé en amont, en faisant plusieurs démarches administratives.

2.7 Mesures mises en place pour limiter ce phénomène

En 2000, le conseil de Lisbonne a décidé d'agir afin de limiter les migrations entre les pays. Pour cela, les 15 pays qui avaient adhéré à l'Union Européenne en 2000 ont signé un traité, qui visait à «avoir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010, capable d'une croissance économique

durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ».

Pour cela, chaque pays devait alors faire des efforts, en mettant en place toute une série de réformes. Mais cela fût un échec, la majorité des pays n'ayant pas respecté leurs engagements. En 2005, la stratégie de Lisbonne est revue, pour se concentrer sur la croissance et l'emploi. Pour cela, il faut donc rendre le continent plus attrayant au niveau des investisseurs, et permettre aux employeurs de créer, et de perfectionner leurs entreprises afin que l'Europe devienne un modèle au niveau mondial. Tout cela ayant pour but en partie d'éviter la fuite des cerveaux vers les Etats Unis par exemple.

Une des principales mesures mise en place par le traité de Lisbonne était de consacrer 3% du PIB à la recherche et développement dans chaque pays, au lieu des 2% auparavant. Il faut savoir que le Japon, par exemple, consacre lui 3.8% de son PIB à la R&D. Aujourd'hui, les 3% ne sont pas atteint en Europe, mais si l'objectif éteint atteint, il permettrait la création de 3.7 millions d'emplois supplémentaires au sein de l'Union Européenne, et d'augmenter par la même occasion le PIB annuel de 795 milliards d'euros d'ici 2025. Pour cela, le continent Européen a besoin d'un million de chercheurs supplémentaires, et doit donc former un maximum de ses concitoyens, et éviter la fuite des cerveaux vers les Etats Unis, ou les autres pays développés. En 2007 en France, l'investissement dans le recherche et le développement concerne 2.08% du PIB, et se place alors à la 14eme place Européenne. La Suède elle, est leader avec 3.6%. Pour essayer d'augmenter ce pourcentage, la France a mis en place une « stratégie nationale de recherche et d'innovation » en 2008, ce qui a permis de créer et de développer en quatre ans 29 projets grâce aux subventions du grand emprunt de 35 millions d'euros effectué durant la dernière crise économique mondiale.

La mise en place de cet espace à bien sur joué très fortement sur les migrations à l'intérieur de l'Europe. Les jeunes diplômés peuvent très facilement partir d'un pays pour un autre, sans grosses contraintes. Toutefois, cet espace est parfois controversé, pour plusieurs raisons. Certains pays souhaitant y adhérer ont suscité beaucoup de débats. On pense alors à la Bulgarie ou la Serbie. Autre source de tension, le gouvernement Italien qui donne des visas à plusieurs milliers de migrants africains. Ces derniers ont alors le droit de voyager dans tout l'espace. Certains pays comme la France n'accepte pas cette mesure. Nicolas Sarkozy, l'ancien président Français a donc lancé une mesure visant à renforcer la sécurité aux frontières de l'Italie et de l'Espagne, afin de limiter les flux de migrants africains dans le pays. Il a même déclaré dans un journal télévisé fin 2014 « j'aurais dû aller plus loin, j'aurai dû le dire: Schengen, c'est pas possible! ». Ces paroles montrent les tensions qui existent en France, mais aussi dans bien d'autres pays de l'espace Schengen.

En résumant la situation, l'espace Schengen est un véritable atout pour les pays membres, qui peuvent circuler librement entre les pays. Cependant, tous les pays ne sont pas égaux, et cela crée des tensions diplomatiques, et économiques. Les flux de migrants venant d'Afrique par exemple ne fait qu'empirer la situation.

3.2 Etude du type de personnes qui s'expatrient

Nous venons de le voir, l'Espace Schengen a renforcé les échanges et les migrations entre les pays. Les migrations sont alors de plus en plus fréquentes à l'intérieur de cette zone.

Première constatation, les entreprises n'hésitent plus à implanter des filiales, ou des centres de production dans de nouveaux pays Européens. Grace à une législation simplifiée depuis quelques années, cela peut leur permettre de réduire des coûts de transports, mais aussi des coûts de main d'œuvre ou de matière première.

Prenons un exemple, avec l'usine PSA Peugeot Citroën à Trnava en Slovaquie. Le groupe Français décide en 2003 d'installer une de ces usines en plein cœur de l'Europe Centrale. Aujourd'hui, elle emploie près de 3500 personnes. Sur la totalité de ces employés, il y a forcément des cadres Français de l'entreprise, qui sont venus

s'installer en Slovaquie afin de gérer la nouvelle plateforme de l'entreprise. C'est alors une forme de brain Drain, car des Français diplômés viennent vivre dans un autre pays. Cet exemple n'est pas localisé, de nombreuses entreprises Européennes ont, ces dernières années exportés une partie de leur production dans un autre pays Européen. On peut aussi citer l'usine Continental, cet équipementier automobile Allemand ayant décidé de construire une nouvelle usine à Zvolen en Slovaquie en 2005

Autre exemple, celui des traders Français. Ces derniers ont vu avec la crise des réglementations renforcées et beaucoup de pression. Beaucoup d'entre eux n'ont donc pas hésité à prendre un billet pour aller s'installer outre-manche, au Royaume-Uni, et plus précisément à Londres, où leur emploi était alors de meilleure qualité. Un exemple concret est celui de Natixis, la filiale de la Caisse d'Epargne-Banque Populaire, un groupe formé de deux banques Françaises. L'entreprise a décidé en 2011 de délocaliser 25% de son activité de taux, soit 87 personnes à Londres, afin de bénéficier de plus d'avantages, et d'obtenir des contrats locaux. Cela signifie que les employés ont signé un contrat conforme au droit local, du pays dans lequel ils s'expatrient.

Tableau 4 : Répartition par catégorie socioprofessionnelle des Français actifs résidants à l'étranger en 2010 selon le ministère des affaires étrangères.

Cadres et professions intellectuelles	31,10%
Employés	30,30%
Professions intermédiaires	20,20%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	10,70%
Ouvriers	4,60%
Exploitants	0,40%
Actifs en recherche d'emploi	2,50%

Le tableau ci-dessus nous donne la répartition par catégorie socioprofessionnelle des Français résidant à l'étranger en 2010. Nous remarquons que la catégorie la plus représentée est celle des cadres et professions intermédiaires, suivi de très près par celle des employés. A elles deux, ces catégories représentent 61,10% de la population

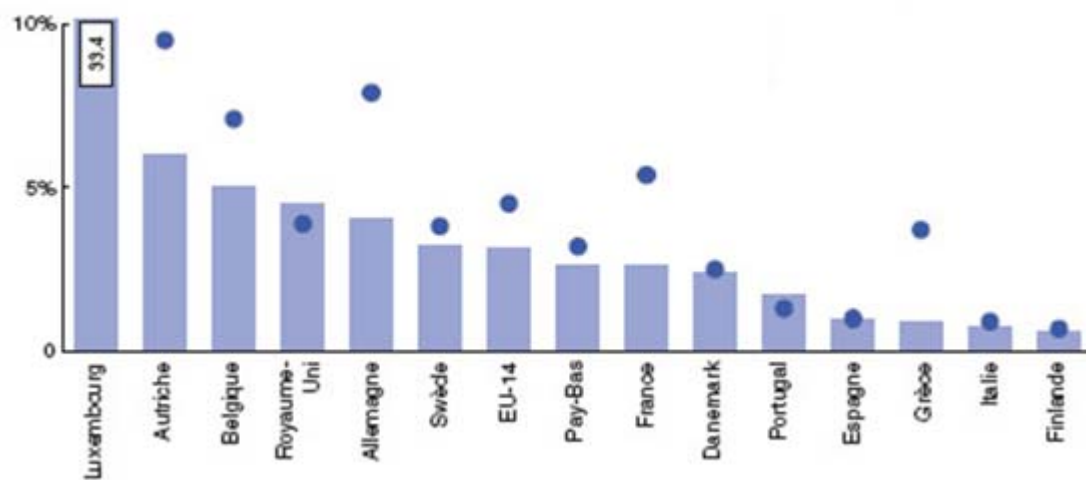
active française expatriée dans le monde. Ces catégories sont aussi celles qui requièrent en général le plus de diplômes pour travailler. Ce sont aussi celles qui obtiennent les salaires les plus élevés. Les Français émigrés ne sont que 2.5% à rechercher un emploi, ce qui montre qu'ils doivent plus facilement trouver un emploi en France. En effet, dans le même temps, le taux de chômage en France vient de passer la barre des 10% en mars dernier.

Aujourd'hui, 3% des citoyens Européens vivent dans un pays d'accueil à l'intérieur de l'Europe. Et chaque année, 0.3% des citoyens Européens passent le cap en allant s'installer dans un autre pays. La conjoncture économique actuelle ne favorise pas les migrations à l'intérieur de l'Europe. En effet, avant 2008, la croissance des flux migratoires dépassait les 10%. Depuis, elle ne dépasse guère 4% chaque année. La majorité des pays ne connaissant pas une croissance et un climat économique importants, les migrants réfléchissent un petit plus avant de passer à l'acte, car ils pensent aux répercussions que cela pourrait avoir sur leur vie professionnelle, mais aussi personnelle.

Autres migrations très importantes, celles des personnes qualifiées originaires de l'Europe de l'Est, qui partent vivre et travailler en Europe de l'Ouest. Comme détaillé en introduction, ces flux ont été très importants à la chute de l'URSS. Aujourd'hui, le phénomène est toujours aussi important. Cela est dû à la différence du niveau de vie qui peut être très importante entre les deux parties de l'Europe. A titre d'exemple, prenons le salaire moyen brut de plusieurs pays Européens. Il est de 343€ par mois en Bulgarie et de 777€ par mois en moyenne en Slovaquie en 2010. Comparons maintenant ces chiffres avec des pays de l'Europe de l'Ouest et du Nord. Le salaire moyen brut mensuel en France est de 2567€, celui du Danemark est de 4264€. En moyenne, nous sommes donc payés plus de 10 fois plus au Danemark qu'en Bulgarie. Certes le niveau de vie n'est pas le même, mais cette différence très importante est largement suffisante pour que les personnes diplômées partent dans les pays de l'ouest de l'Europe. Certes, cela réduit le pourcentage de personnes diplômées dans les pays concernés. Mais grâce à cela, le taux de chômage diminue car les demandes d'emplois diminuent. Dans le même temps, cela permet d'augmenter les salaires et donc d'augmenter la consommation qui entraînera une hausse de la production dans le pays.

Sur le graphique ci-contre, nous pouvons analyser le pourcentage d'étrangers hautement qualifiés dans l'emploi des pays de l'Union Européenne en 1998. Les colonnes représentent la part de l'emploi non national hautement qualifié dans l'emploi, alors que les points représentent la part de l'emploi non national dans l'emploi du pays. La date n'est pas très récente, mais il est difficile de trouver des chiffres pour tous les pays pour la même année.

Graphique 2 : Pourcentage d'étrangers hautement qualifiés dans l'emploi des pays de l'Union Européenne en 1998.



Source : Tableau de bord de la STI, OCDE, 2001.

Le phénomène s'est donc amplifié depuis. Mais nous pouvons quand même voir que tous les pays Européens sont plus ou moins concernés. Le Luxembourg est alors leader dans cette catégorie, cela s'explique par le fait que le pays est tout petit, mais abrite de nombreux sièges de firmes internationales, donc d'emplois souvent très qualifiés. En Autriche, les étrangers représentent près de 10% de l'emploi du pays, dont 50% de ces derniers sont hautement qualifiés. Ces chiffres élevés sont dues au fait que ce pays développé et dynamique est entouré de pays moins riches, comme la Slovaquie, ou la Pologne. Beaucoup de diplômés de l'Europe centrale partent alors en Autriche trouver du travail, et obtenir un meilleur salaire. Beaucoup vivent même en Slovaquie à Bratislava par exemple, et vont travailler à Vienne en Autriche. Cela permet d'avoir un niveau de vie moins cher, mais d'avoir un niveau de salaire élevé. La proximité entre ces deux villes, 80 kilomètres, est un des facteurs qui explique ce

phénomène. On peut l'observer dans un grand nombre de pays. Prenons un autre exemple, Genève. Cette ville se situe à la frontière avec la France. La vie est bien plus chère en Suisse qu'en France. Beaucoup de personnes préfèrent alors vivre en France, et travailler en Suisse afin d'avoir un meilleur pouvoir d'achat et une meilleure qualité de vie.

3.3 Analyse des expatriations dans plusieurs pays Européens

Nous allons nous intéresser à une étude publiée récemment, sur un échantillon de plus de 17 000 personnes, de jeunes scientifiques qui viennent d'avoir leurs diplômes. L'Etude comprenait des individus originaires des pays ci-dessous, mais aussi du Brésil, de l'Inde, du Canada. Le tableau est divisé en deux parties. Nous trouvons tout d'abord les pays Européens, et ensuite les pays du reste du monde, mais qui ont un rapport avec les pays européens dans la destination des migrants.

Tableaux 5 et 6 : Pourcentage de personnes ayant changé de pays, et destinations principales des migrants en fonction de leur pays d'origine.

Pays d'origine des individus	Pourcentage de personnes qui ont changé de pays	Destinations des migrants, sont affichés seulement les pays représentant plus de 10% des départs
Belgique	21,7	France (30%) Etats Unis (20%) Grande Bretagne (10,2%)
Danemark	13,3	Grande Bretagne (37,5%), Etats Unis (36,4%)
France	13,2	Etats Unis (22,8%), Grande Bretagne (14,5%), Canada (14%)
Allemagne	23,3	Etats Unis (29,5%), Suisse(19,1%), Grande Bretagne (18%)
Italie	16,2	Etats Unis (25%), Grande Bretagne (19,7%), France (15,5%), Allemagne (10,7%)
Pays-Bas	26,4	Etats Unis (22,9%), Grande Bretagne (19,5%) , Allemagne (18,8%)
Espagne	8,4	Etats Unis (31%), Allemagne (16,2%), Grande Bretagne (15,5%), France (14,1%)
Suède	13,9	Etats Unis (23,8%), Grande Bretagne (13,8%), Allemagne, (11,5%)
Suisse	33,1	Etats Unis (34,2%), Allemagne (29,5%)
Grande Bretagne	25,1	Etats Unis (46,9%), Canada (16,6%), Australie (16,6%)
Moyenne	19,46	

Pays d'origine des individus	Pourcentage de personnes qui ont changé de pays	Destinations des migrants, sont affichés seulement les pays représentant plus de 10% des départs
Australie	18,3	Etats Unis (45,8%), Grande Bretagne (24,7%)
Brésil	8,3	Etats Unis (34%), Canada (15,7%), Allemagne (15,5%)
Etats Unis	5	Canada (32,2%), Grande Bretagne (16,3), Australie (10,1%), Allemagne (10%)
Moyenne	13,3	

En moyenne, 19.46% des scientifiques issus du continent Européen partent travailler dans un autre pays, alors qu'ils ne sont que 13.3% dans les 3 autres pays analysés. Ce sont les suisses qui partent le plus vers d'autres pays, sûrement en raison du manque de spécialisations, et de la faible superficie du pays. Le taux le plus faible est celui des Etats Unis, avec seulement 5% des scientifiques qui décident de partir vivre à l'étranger. Cela est dû au fait que ce territoire a su se développer, et créer des zones spécialisés comme la Silicon-Valley par exemple. Ces chiffres montrent bien le problème de fuite des cerveaux que connaît actuellement le continent Européen.

Analysons tout d'abord le premier tableau, à savoir où partent les scientifiques Européens. Pour tous les pays, un seul nom revient à chaque fois, celui des Etats Unis. 46.9% des Scientifiques issus de Grande Bretagne et qui partent à l'étranger choisissent les Etats Unis, soit près d'un sur deux. La France quant à elle, reste beaucoup moins attractive, sauf pour ses pays limitrophes comme l'Espagne, l'Italie ou la Belgique. Ce tableau permet de nous montrer que les jeunes scientifiques partent dans la majorité du temps soit aux Etats Unis, soit ils restent au sein du continent Européen, tout en migrant dans un nouveau pays.

Lorsque nous passons sur le deuxième tableau, nous nous rendons vite compte que les résultats sont bien différents. Ici, les jeunes scientifiques ne choisissent pas, ou peu de partir sur le continent Européen, hormis en Allemagne et en Grande Bretagne. Les Etats Unis sont bien sûr leaders, viennent ensuite le Canada et l'Australie.

3.4 Raisons de ces migrations

Les migrations à l'intérieur de l'Europe peuvent être causées par plusieurs facteurs. Tout d'abord, il y a la différence de niveau de vie. Il faut savoir que les Européens de l'Est (20% de la population) représentent 50% des migrants intracommunautaires. Ils sont alors attirés par l'Europe Occidentale, plus riche et développée. Certains diplômés partent alors travailler dans ces pays, afin d'obtenir des salaires plus élevés, et avoir une meilleure qualité de vie. Ils pourront aussi trouver des entreprises plus grandes, qui vont embaucher plus facilement des personnes diplômées et spécialisées dans des domaines bien spécifiques.

Autre facteur, la conjoncture économique de chaque pays. Juste après la crise de 2009, les pays du nord de l'Europe ont vite rebondi, et affiché un taux de croissance très encourageant, chose que n'avaient pas les autres pays européens. Beaucoup de jeunes diplômés ont donc fait le choix de partir dans ces pays afin d'y trouver du travail. On peut par exemple citer la Grande Bretagne, l'Allemagne, mais aussi les pays Scandinaves.

Le dernier facteur qui joue beaucoup est la culture, les affinités, les relations familiales. Les migrants vont être plus amenés à partir dans un pays qui leur ressemble, pour éviter les différences comme la langue par exemple. C'est sûrement pour cela que 7% des migrants venant de l'Union Européenne choisissent de s'installer en Espagne, contre 6% en France, alors que le climat social est meilleur en France, et le taux de chômage y est bien plus faible.

3.5 Mesures mises en place pour limiter ce phénomène

Pour limiter le phénomène du brain drain, l'Union Européenne finance en lien avec les pays des pôles de recherche. Le 8 mai 2014 par exemple, selon un communiqué de presse de la Commission Européenne, l'union Européenne a débloqué 111 millions d'euros destinés à la construction de la troisième partie d'un grand pôle «paneuropéen de recherche laser de pointe, dénommé «Extreme Light Infrastructure (ELI).» Cette dernière tranche sera construite en Hongrie. Les deux

premières ont été bâties en République Tchèque et en Roumanie, et devraient être en service à la fin de l'année 2015. Ces pôles, très spécialisés vont permettre aux pays d'avoir des diplômés et des salariés très expérimentés dans leur domaine, et donc d'éviter le phénomène de brain drain. Ces pôles de recherche sont installés juste à côté d'universités, pour y réduire les déplacements et difficultés de recrutement.

4. Le cas de la France

4.1 Données générales

La France est un pays riche et développé, faisant partie de l'Union Européenne depuis sa création en 1992. Aujourd'hui, elle compte 66 millions d'habitants, et plus de 2.4 millions d'étudiants, un chiffre record. Cela signifie aussi que proportionnellement, de plus en plus de jeunes devraient partir vivre et travailler à l'étranger. En 2011 en France, 29 millions de personnes étaient actives, c'est-à-dire qu'elles étaient en mesure de travailler.

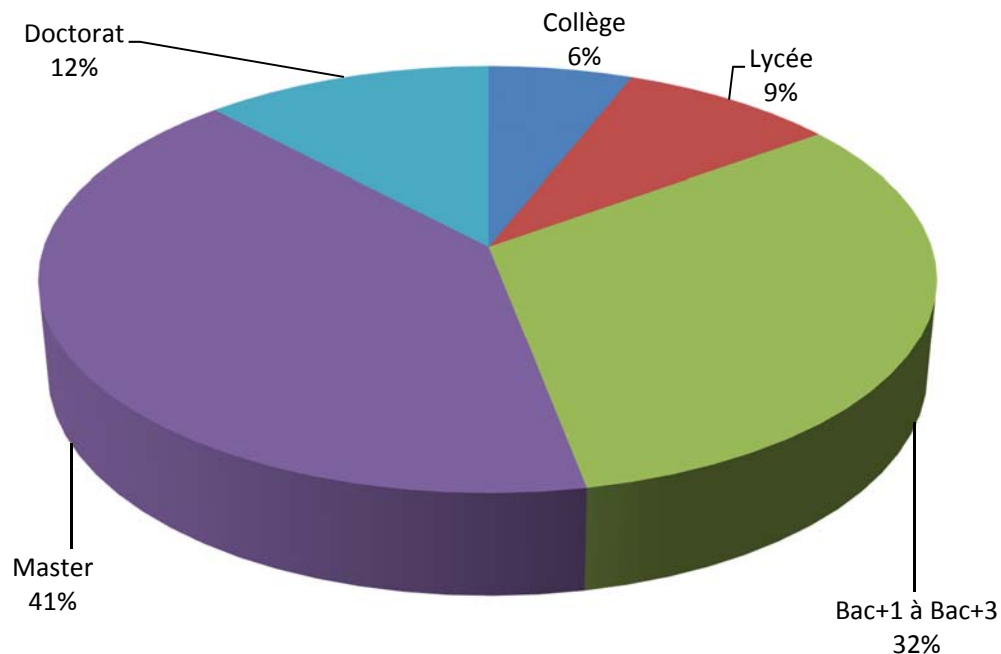
La France a toujours été très un des pays leaders dans les flux migratoires. Le fait d'avoir colonisé nombre de pays comme le Maroc par exemple a renforcé les liens entre ces pays pendant de très nombreuses années, favorisant les émigrations. Aujourd'hui, le pays, comme toute l'Europe Occidentale est une terre d'accueil prisé des migrants Africains pauvres, sans diplômes. Mais à côté de cela, de nombreux individus diplômés choisissent de s'installer en France afin d'y trouver une meilleure qualité de vie. Certains Français eux, décident de partir et de s'installer dans un autre pays. C'est cette partie que nous allons principalement détailler ici

Nous allons vous montrer et vous confirmer que la hausse du nombre d'étudiants est un des facteurs majeurs de la hausse du nombre d'expatriés Français grâce à l'étude ci-dessous. Commençons par la localisation des Français vivant à l'étranger. Plus de la moitié des Français émigrés vivent en Europe, 15 % en Afrique et 13 % en Amérique du Nord. D'après l'étude de la Maison des Français de l'étranger, il s'agirait d'une population fortement diplômée. 79 % travaillent (contre 64 % pour la

population nationale), 57 % des actifs gagnant plus de 30 000 € nets par an (alors que selon l'Insee, le revenu annuel net moyen français en 2010 s'élevait à 19 500 €). Toujours parmi les émigrés exerçant une activité professionnelle, 28% gagneraient plus de 60 000 € nets par an, soit 3 fois plus que la moyenne française.

4.2 Étude de la population française expatriée

Graphique 3 : Répartition des expatriés Français en fonction de leur diplôme.

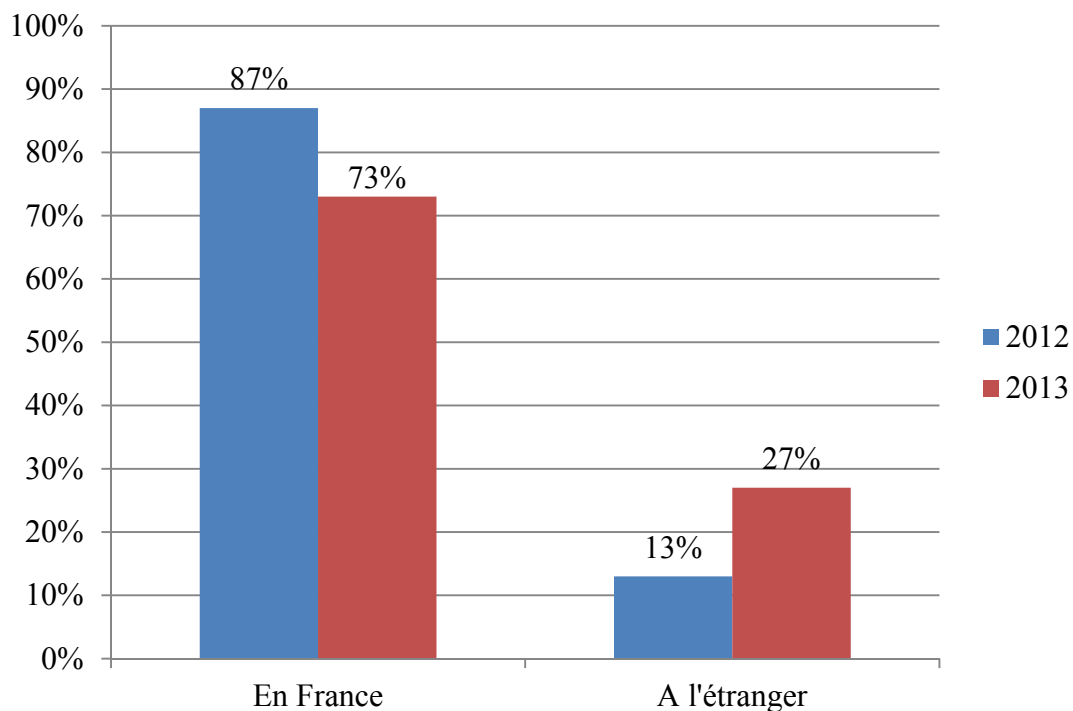


La représentation ci-dessus permet de voir que plus de la moitié des expatriés Français (57%) sont titulaires d'au moins un bac+5. Cela confirme notre idée que nous avons développé au cours de ce mémoire, ce sont majoritairement les diplômés qui partent à l'étranger. Mais en face de cela, la France continue d'attirer de nouveaux diplômés étrangers. En effet, ils étaient 270 000 à être installés sur le territoire Français en 2011, et près de 15% avaient l'intention d'y rester selon une étude de l'OCDE.

Dans une autre étude de la Chambre de Commerce et d'Industrie, il est mentionné que la première motivation des Français pour partir vivre à l'étranger est l'opportunité professionnelle. Elle est alors soit liée au poste que la personne occupera pour 37% des Français, mais aussi à l'augmentation des revenus (32%), ou enfin aux opportunités d'évolutions de carrière pour 42% des personnes interrogées.

Le nombre de Français qui ont créé leur entreprise à l'étranger, et qui compte aujourd'hui au moins 10 salariés est assez édifiant. Il est de 75 000, soit une perte de 750 000 emplois sur le territoire Français. Ce sont alors une partie des personnes diplômés qui auraient pu travailler en France qui sont parties trouver un emploi dans un autre pays. Ce chiffre est assez impressionnant, car il représente près de 2% des emplois sur le territoire Français. C'est alors une grosse perte pour l'économie Française, qui touche moins d'impôts, et qui a perdu une partie de ses créateurs d'entreprise parfois très diplômés et ingénieux.

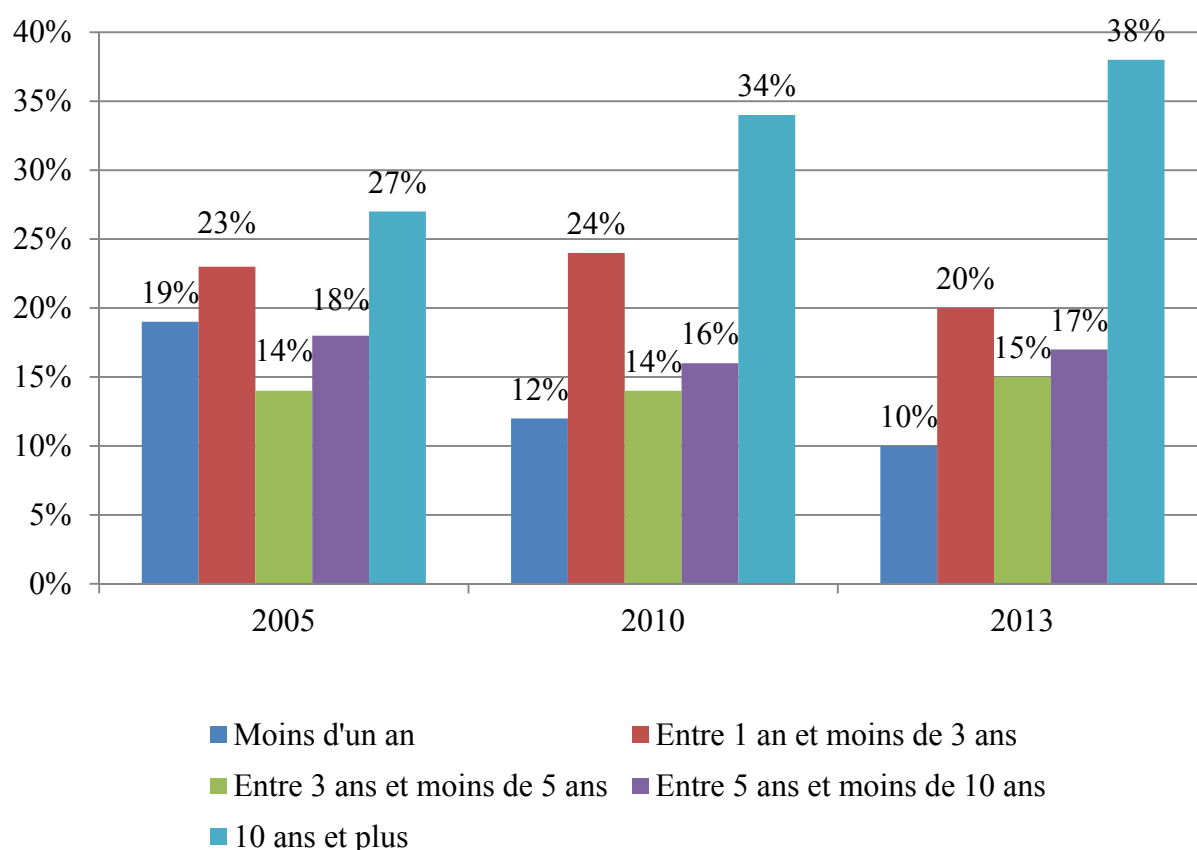
Graphique 4 : Question posée aux Etudiants Français, Où se trouve votre Avenir ?



Le tableau ci-dessus répond à la question posée aux jeunes dans la même étude : « Ou se situe votre avenir professionnel ? ». La différence entre les deux années, qui se suivent est néanmoins flagrante. En effet, en 2012, seulement 13% des jeunes sondés se voyaient travailler à l'étranger. En 2013, ce chiffre est passé à 27%, soit une augmentation de plus de 107% en moins d'un an. Cette évolution est sûrement due au climat économique en France, qui n'était pas très positif, avec un taux de chômage en nette augmentation continue (10% d'augmentation entre mars 2012 et mars 2014), et un taux de croissance faible (0.4% en 2014). Ces chiffres ne sont pas vraiment encourageants, et permettent de montrer que les jeunes sont de plus en plus attirés par l'étranger, et par des pays où la croissance est forte est continue comme en Asie. Le gouvernement essaie alors au maximum d'éviter ce phénomène, ou de le limiter. Manuel Valls, le premier ministre Français mentionnait dans un discours de novembre 2014 vouloir « encourager le retour des Français de l'étranger ». Il est aussi mentionné que les Français sont ceux qui sont les plus mobiles en Europe, avec les néerlandais car 94% des actifs seraient prêts à s'expatrier pour le travail.

Autre statistique intéressante grâce au tableau suivant, celle de la durée de séjour des Français expatriés dans un autre pays. Nous avons des résultats pour 3 années : 2005, 2010 et 2013, et les chiffres ne sont pas très positifs. En effet, en 2007, 27% des Français expatriés comptaient rester à l'étranger plus de 10 ans. En 2013, ce chiffre est passé à 38%, soit une augmentation de 41% en 8 ans. La tendance est donc à l'allongement des séjours à l'étranger. Nous allons essayer d'expliquer les causes de ce phénomène

Graphique 5 : Durée du séjour à l'étranger des Français expatriés



Trois facteurs principaux expliquent l'allongement de la durée du séjour à l'étranger.

- Avec la conjoncture économique actuelle, les postes d'expatriés peuvent se faire plus rares, et il est alors plus difficile de retrouver un emploi dans le pays natal.
- Le nombre de contrat liés à des entreprises locales étrangères non rattachés à des firmes Françaises a augmenté ces dernières années. Les personnes ayant des contrats comme cela n'ont souvent pas de date de retour.
- Le nombre de Français créateurs d'entreprises à l'étranger a aussi augmenté ces dernières années. Du fait de la législation qui peut parfois être stricte et peu avantageuse en France, les individus préfèrent créer leur entreprise dans un autre pays. Là encore, ils ne peuvent donc pas savoir à quel moment ils retourneront en France. En 2013, deux expatriés Français

sur 10 partaient pour créer leur entreprise. Ce chiffre a doublé en 10 ans, puisqu'il était seulement d'un sur dix en 2003.

Les expatriés Français sont d'ailleurs 47% à ne pas avoir pris de décision concernant leur date de retour en France.

Au vu de cette analyse économique, nous pouvons voir que le problème du brain Drain touche la France de plein fouet, et qu'il est en pleine expansion. Nous pouvons alors résumer le phénomène en quelques phrases à l'aide des trois tableaux ci-dessus : Les étudiants Français sont de plus en plus attirés par le fait de travailler à l'étranger. Les étudiants diplômés au minimum d'un bac +5 sont alors ceux qui partent le plus. Leur durée de séjour ne cesse d'augmenter au fil des années. Si le phénomène se poursuit de cette manière, cela pourrait devenir problématique dans certains secteurs, qui manqueraient alors de main d'œuvre.

Malgré cela, la population Française est bien souvent critiquée. C'est ce qu'on appelle le « french-bashing ». Et cela peut avoir des répercussions sur l'embauche des salariés à l'étranger, ou sur l'attraction des émigrés étrangers vers la France. Nous pouvons citer les journaux et organismes de presse américains ou anglais comme la BBC ou The Economist, qui chaque semaine postent au moins un article critiquant la société Française d'aujourd'hui. Pourtant, selon un sondage réalisé pour le CSA et la French American Foundation France, seulement 9% des Américains éprouvent de la haine envers la France, alors que 15% des Français n'aiment pas les Etats Unis. Ces images n'ont alors que peu d'effet sur les choix des migrations.

4.3 Témoignage

Les Français étant très nombreux à être partis à l'étranger, nous avons pu collecter des témoignages retraçant leur parcours, leur choix et leurs décisions de partir. Ces trois témoignages totalement différents permettent de découvrir réellement les ambitions de ces Français, dont une partie de leur vie s'est joué à l'étranger.

Voici le témoignage d'une jeune diplômée Française, souhaitant faire un post-doc afin de rendre son CV plus attractif. En envoyant des demandes dans les entreprises

françaises, elle n'obtient aucune réponse. Elle décide alors d'envoyer quelques CV aux Etats Unis. Elle obtiendra très rapidement des réponses très intéressantes. En effet, on lui propose un salaire de 31 000\$ par an, contre 25 000\$ en France. Elle partira quelques mois plus tard.

Autre témoignage, celui d'un jeune diplômé qui est parti à Liverpool. Il explique son choix par le fait d'avoir plus de responsabilités qu'en France. « Ce n'est pas seulement une question de salaire, ici, on vous confie très vite des responsabilités. Moins d'un an après le début de mon contrat, je peux déjà recruter un étudiant et un post-doc. Inimaginable en France ! » Dernier exemple, celui d'un jeune Français parti en Afrique du Sud depuis 3 ans. « On n'a pas forcément plus de moyens, car le pays n'est pas très riche, explique-t-il, mais la différence tient à des petits détails : on m'a remboursé mon billet d'avion, et quand je suis arrivé, mon bureau et mon ordinateur étaient prêts. En France, je devais amener mon ordinateur portable personnel pour préparer mes cours »

Ces trois exemples montrent bien l'ampleur du phénomène. Certes le salaire joue sur le départ des jeunes diplômés. Mais ce n'est pas le seul facteur. Certains, qui peuvent paraître anodins peuvent jouer très fortement sur la décision de partir des jeunes chercheurs. Stéphanie, la jeune diplômée qui est partie aux Etats Unis est revenue 2 ans plus tard. Elle explique alors que son retour a été très difficile. Elle a eu la chance de réussir le concours du CNRS, et d'être embauchée très rapidement en France. Cependant, selon une étude de la Mission pour la science et la technologie (MST) de l'ambassade de France à Washington, seuls 64% des post-doctorants partis aux Etats-Unis trouvent un emploi stable en France dans les 6 ans qui suivent leur thèse. Cette statistique peut permettre de comprendre en partie le choix des jeunes diplômés de rester dans leur pays d'accueil. Au final, un diplômé sur cinq décide de rester dans son pays d'accueil, malgré l'éloignement familial, et le changement culturel.

Autre phénomène qui découle du brain drain en France, c'est le papy brain. Les personnes retraitées sont de plus en plus nombreuses à vouloir partir vivre à l'étranger. Aujourd'hui, on en compte près de 300 000, mais certaines études en prévoient jusqu'à 800 000, car leur nombre augmente de 3% par an. Ces personnes peuvent partir pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il y a la fiscalisation, qui est parfois élevée en France. Autre raison, cette fois ci plus économique. Les retraités ont

parfois des pensions très faibles pour vivre correctement en France. Ils peuvent alors bénéficier de plus de pouvoir d'achat dans des pays moins développés. Ce flux de personnes peut être néfaste pour la France, mais permet de dynamiser l'économie locale de nombreuses régions comme au Portugal, ou au Maroc, pays privilégiés des personnes retraités.

Il est aujourd'hui très difficile de quantifier très exactement le phénomène de brain drain tant il est étendu, large et diversifié. Tout ce que l'on sait, c'est qu'il engendre de nombreux problèmes et fait beaucoup parler de lui lors de débats par exemple. Les gouvernements tentent au maximum de limiter ce phénomène, mais ils l'influencent en même temps, avec la création et le développement de l'Union Européenne et l'Espace Schengen en particulier. La croissance économique de nombreux pays Asiatiques comme la Chine crée aujourd'hui de nouvelles destinations de brain drain. Les Européens sont de plus en plus nombreux à partir dans ces pays, où la croissance bat des records comme l'Inde ou la Chine. La qualité de vie s'y améliore sans cesse, les salaires augmentent, et les grandes firmes internationales Occidentales ou Américaines n'hésitent plus à implanter des filiales dans ces pays afin d'y développer de nouveaux marchés et de créer de nouveaux produits. Des ingénieurs et personnes qualifiées Européennes sont alors envoyés sur place, afin d'y enseigner le savoir-faire Occidental par exemple. L'entreprise Danone en est un très bon exemple. La firme spécialisée dans le Yaourt s'installe en Chine en 1987. Depuis, elle a racheté plusieurs marques chinoises, et a connu un grand succès. Des ingénieurs français étant partis vivre sur place et s'imprégner du tissu local ont pu créer de nouveaux produits et faire de Danone une marque indispensable dans les ménages chinois.

Conclusion

Au vue de toutes les informations collectés et analysés, nous avons pu en savoir plus sur le problème du brain drain en Europe. Ce phénomène qui désigne la mutation d'étudiants et de jeunes actifs hors des frontières de leur pays d'origine est aujourd'hui en pleine expansion. Deux approches principales ont été traitées dans ce mémoire. Tout d'abord les flux de personnes entre le continent Européen et le reste du monde, en particulier les pays en développement, mais aussi les Etats Unis. Ensuite les flux de personnes à l'intérieur de l'Europe. Pour analyser ces phénomènes, nous avons analysé et comparé plusieurs données diverses, afin de donner un profil type des personnes s'expatriant. Nous avons aussi pu déterminer les causes de ce phénomène, mais aussi les conséquences parfois dramatiques pour l'économie des pays. Pour éviter cela, certains d'entre eux n'hésitent pas à mettre en place des mesures ayant pour but de limiter le développement du brain drain. Cependant, cela peut s'avérer difficile, car nous assistons en parallèle à une internationalisation des échanges. L'Union Européenne et l'Espace Schengen sont deux exemples qui décrivent bien la situation. De plus, si ces échanges sont bien organisés, le brain drain peut devenir rentable pour les pays, ils peuvent entre autres davantage se spécialiser. Il est encore temps pour les pays concernés par le phénomène de la fuite des cerveaux de contrôler le départ et l'arrivée des migrants, afin d'en faire une force et non une faiblesse. L'augmentation de la population sur la planète et du nombre de diplômés dans le monde dans les années à venir obligera de toute manière les pays à réagir et à développer des alternatives.

Bibliographie

Livres :

BERNARD GROUTEAU Anne « La fuite des cerveaux : exil forcé ou exil doré », Paris : Ellipses, 2007, 185 pages. ISBN : 978-2729832117

CAROUÉ Laurent, COLLET Didier, RUIZ Claude. « La mondialisation ». Edition Bréal, 2006. 352 pages. ISBN : 2749504716, 9782749504711

DEFOORT Cecily, DOCQUIER Frédéric, « Impact d'une immigration « choisie » sur la fuite des cerveaux des pays d'origine ». Edition Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2007. Pages 713-723. ISSN : 0035-2764

DOCQUIER Frédéric, « Fuite des cerveaux et inégalités entre pays ». Revue déconomie du développement, 2007. Pages 49-88. ISSN : 1245-4060

GAILLARD Anne-Marie, GAILLARD Jacques. « Les enjeux des migrations scientifiques internationales: de la quête du savoir à la circulation des compétences ». Edition L'Harmattan. 233 pages. ISBN : 2738484344

GRUBEL Herbert Grubel et SCOTT Anthony. « The Brain Drain: Determinants, Measurements and Welfare Effects » Wilfrid Laurier Univ. Press, 1977. 165 pages. ISBN : 088920036X, 9780889200364

NARAGHI Ehsan, « L'exode des compétences : Un obstacle majeur au développement ». Edition Centre d'Études de Politique Étrangère, 1967. Pages 269-279. ISSN : 0032-342X.

SCHIFF Maurice, « Fuite des cerveaux, qualité de l'éducation et politique d'immigration : l'effet sur le capital humain productif ». Edition De Boeck Univ, 2014. Pages 5-25. ISSN : 1245-4060

Caricatures :

Caricature. Disponible en ligne sur : http://horizon.documentation.ird.fr/exldoc/pleins_textes/pleins_textes_7/carton07/010008946.pdf [Consulté le 07/03/15].

Caricature. Disponible en ligne sur : www.quoteimg.com [Consulté le 15/02/15].

Sites Internet :

BERNARD Catherine «*Les Européens bougent peu en Europe* ». Publié le 16 janvier 2015. Disponible en ligne sur <http://www.slate.fr/story/96841/migrations-europe> [Consulté le 18/02/15].

CERVANTES Mario et GUELLEC Dominique. «*Fuite des cerveaux : Mythes anciens, réalités nouvelles*». Publié en janvier 2002. Disponible en ligne sur [http://www.observateurocde.org/news/archivestory.php/aid/357/Fuite_des_cerveaux : Mythes anciens, r E9alit E9s nouvelles .html](http://www.observateurocde.org/news/archivestory.php/aid/357/Fuite_des_cerveaux_Mythes_anciens_r_E9alit_E9s_nouvelles.html) [Consulté le 02/03/15].

COMMISSION EUROPEENNE. «*Inverser la fuite des cerveaux: feu vert pour un investissement important en faveur d'une plateforme européenne de recherche scientifique en Hongrie*». Publié le 08 mai 2014. Disponible en ligne sur http://europa.eu/rapid/press-release_IP-14-538_fr.htm [Consulté le 18/02/15].

DOCQUIER Frédéric et MARFOUK Abseslam «*La fuite des cerveaux entrave-t-elle la croissance européenne?*». Publié en septembre 2006. Disponible en ligne sur : <http://www.abdeslammarfouk.com/uploads/1/6/3/4/16347570/regards.pdf> [Consulté le 26/02/15].

DUBOIS Julien «*Le salaire étudiant, la solution ?*». Publié le 9 mars 2011. Disponible en ligne sur <http://www.ptittore.be/dossier/le-salaire-etudiant-la-solution/> [Consulté le 14/02/15].

GAILLARD Jacques et MEYER Jean Baptiste. «*Le brain drain revisité, de l'exode au réseau*. Publié en 1996. Disponible en ligne sur http://horizon.documentation.ird.fr/exldoc/pleins_textes/pleins_textes_7/carton07/010008946.pdf [Consulté le 02/03/15].

GONZALEZ Julien «*Trop d'émigrés, regards sur ceux qui partent de France* ». Publié le 5 mai 2014. Disponible en ligne sur : <http://www.fondapol.org/etude/julien->

[gonzalez-trop-emigres-regards-sur-ceux-qui-partent-de-france/](#) [Consulté le 28/02/15]. ISBN : 978-236-408-05-46

HARZOUNE Mustapha «*Que signifie l'expression fuite des cerveaux*». Publié en 2012. Disponible en ligne sur : <http://www.histoire-immigration.fr/histoire-de-l-immigration/questions-contemporaines/economie-et-immigration/que-signifie-l-expression-fuite-des-cerveaux> [Consulté le 06/03/15].

L'EXPANSION «*La fuite des cerveaux français est-elle importante ?*» Publié le 13 mars 2014. Disponible en ligne sur : http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/la-fuite-des-cerveaux-francais-est-elle-inquietante_1499549.html [Consulté le 10/03/15].

L'INTERNAUTE «*La fuite des cerveaux ?*» Publié en mai 2007. Disponible en ligne sur : <http://www.linternaute.com/science/science-et-nous/dossiers/06/recherche-francaise/0.shtml> [Consulté le 06/03/15].

LA TRIBUNE «*La Slovaquie menacée par la fuite des cerveaux*». Publié 24 octobre 2006. Disponible en ligne sur : http://www.eurotopics.net/fr/home/presseschau/archiv/archiv_results/archiv_article/ARTICLE11266-La-Slovaquie-menacee-par-la-fuite-des-cerveaux [Consulté le 03/03/15].

LAURENT Samuel «*La France perd elle plus de cerveaux que les autres*». Publié le 05 mai 2014. Disponible en ligne sur : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/05/05/emigration-la-france-perd-elle-vraiment-ses-forces-vives_4411888_4355770.html [Consulté le 27/02/15].

LE PETIT JOURNAL «*Recherche – La fuite des cerveaux français*» Publié le 07 février 2011. Disponible en ligne sur : <http://www.lepetitjournal.com/expat/72755-recherche-quen-est-il-de-la-fuite-des-cerveaux-francais-> [Consulté le 13/03/15].

MASSE STAMBERGER Benjamin «*Délocalisations : les intérêts bien compris des banques*». Publié le 27 novembre 2014. Disponible en ligne sur http://lexpansion.lexpress.fr/entreprises/delocalisation-les-interets-bien-compris-des-banques_1623997.html [Consulté le 14/02/15].

NBER « *Foreign born scientists: mobility patterns for sixteen countries* ». Publié en mai 2012. Disponible en ligne sur : <http://www.nber.org/papers/w18067.pdf> [Consulté le 17/02/15].

NITRINA « *Le « papy drain » ou la fuite des retraités à l'étranger progresse dangereusement !* » Publié le 15 avril 2014. Disponible en ligne sur <http://www.maretraiteausoleil.com/papy-drain-fuite-des-retraites-letranger-progresse-dangereusement/> [Consulté le 14/03/15].

OCDE. « *La cohérence des politiques au service du développement 2007: Migrations et pays en développement* ». Publié en 2008. Disponible en ligne sur http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/development/la-coherence-des-politiques-au-service-du-developpement-2007/la-fuite-des-cerveaux-et-ses-effets-sociaux-negatifs_9789264027039-6-fr#page10 [Consulté le 02/03/15] ISBN : 978-92-64-02652-0

PELLETIER Benjamin « *L'Europe en crise et la fuite des cerveaux* ». Publié le 09 octobre 2011. Disponible en ligne sur : <http://gestion-des-risques-interculturels.com/pays/europe/italie-pays-2/leurope-en-crise-et-la-fuite-des-cerveaux/> [Consulté le 13/03/15]

PONCET Jean François « *La fuite des cerveaux : mythe ou réalité ?* ». Publié 7 juin 2000. Disponible en ligne sur : http://www.senat.fr/rap/r99-388/r99-388_mono.html#toc15 [Consulté le 17/02/15].

TOUTE L'EUROPE « *La politique économique de la recherche* ». Publié le 20 mars 2014. Disponible en ligne sur : <http://www.touteurope.eu/les-politiques-europeennes/recherche-et-developpement/synthese/la-politique-europeenne-de-la-recherche.html> [Consulté le 03/03/15].

TRITAH Ahmed. « *Fuite des cerveaux européens : que nous disent les statistiques américaines ?* ». Publié en mai 2008. Disponible en ligne sur http://www.cepii.fr/PDF_PUB/lettre/2008/let278.pdf [Consulté le 15/03/15].

Annexes

Caricature 1 :



Caricature 2 :

